

## GRAND DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 08/12/03 AU GYMNASSE ARAGON DE VENISSIEUX (CIRCONSCRIPTION de SAINT-FONS).

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION : Eric Evieux (conseiller pédagogique)

RESPONSABLE DE L'ANIMATION : Jean-François Méraud (F.O.L.).

PARTICIPANTS : 90 PERSONNES (des enseignants en majorité, quelques parents, un médecin scolaire, une infirmière scolaire, une AVS, une représentante de la mairie, ...)

QUESTION N°9 : les fonctions et les modalités de l'Evaluation.

- Quelle lisibilité de l'évaluation, et pourquoi une évaluation ?
- L'évaluation peut être normative ou formative (mise en place par les enseignants de stratégies pour améliorer les apprentissages).
  - Si on se place du point de vue des parents, la question est de savoir qui réussit le mieux à l'Ecole, quel écart y a-t-il avec la norme nationale.
  - Il faut dissocier l'évaluation ponctuelle de l'évaluation continue (notifier des appréciations).
  - L'obligation de toujours tout évaluer est pesant, sans compter que certaines compétences (transversales) sont laissées de côté.
  - Il ne faut pas faire qu'évaluer, il faut laisser la place à l'apprentissage.
  
- En cas d'évaluation d'équipe, quel en serait le pilotage ?
- Le contenu même des évaluations doit être débattu : disciplinaires ou transversales ?
  - Les évaluations nationales sont et doivent rester des évaluations « diagnostic » permettant aux enseignants d'élaborer des projets pour leurs élèves et ne doivent en aucun cas servir d'évaluations/sanctions envers les élèves ou les enseignants, encore moins pour comparer les établissements entre eux.
  - La transmission des évaluations est un problème dans le sens où elle se fait à l'interne, entre cycles d'une école, entre écoles d'une commune, etc.
  - L'élaboration, la réalisation et la transmission des évaluations nécessitent du temps et ce temps de concertation nécessaire est actuellement insuffisant.
  - L'évaluation met en évidence une notion de « bagage minimum » requis pour chaque élève, cette notion de « bagage minimum » doit-elle être retenue et dans ce cas que faire... ? Le rôle des enseignants est-il de mettre en place ce bagage minimum, où est-il d'être ambitieux pour les élèves, dans les 2 cas, le problème des moyens est posé.
  - Quelle uniformité de l'évaluation avec l'Europe ?
  - Il faut mettre en évidence les acquis des élèves pour s'appuyer sur des données positives et ne pas toujours regarder le négatif.
  - Les évaluations ponctuelles sont trop nombreuses.
  - Les évaluations nationales ne sont pas une nécessité car elles portent un jugement sur chaque école.

- Par rapport à la difficulté de transmission des évaluations : si on n'évalue plus, que mettre à la place ?
  - ➔ A l'école primaire, l'enseignant connaît l'enfant, et peut donc se passer des évaluations, mais au collège ou au lycée, les enseignants n'ont que les évaluations...
  - ➔ L'évaluation est utile pour l'enfant qui doit savoir où il en est...l'évaluation CE2 est un outil pour l'enseignant.
  
- L'évaluation n'est-elle qu'une question d'enseignants, sous prétexte qu'elle se passe à l'Ecole ?
- Le problème de la norme est posé ; le choix de l'évaluation induit les notions de légitimité et de pertinence des choix.
  - ➔ Pour évaluer, les enseignants n'ont pas beaucoup le choix, puisqu'ils suivent les instructions officielles ; d'une manière utopique, l'évaluation est plutôt faite pour mesurer où en est l'enfant...quelles difficultés il rencontre, d'où la nécessité de mettre en place une pédagogie différenciée, pour une remédiation : pour cela il faut des moyens, abaisser les effectifs par classes, améliorer le taux d'encadrement des élèves !
  - ➔ Pour les parents, la question de l'évaluation (une/trimestre peut suffire) pose celle de savoir si le retard éventuel des enfants peut être rattrapé, et avec quels moyens ?
  - ➔ Les parents demandent comment aider les enfants en difficulté sans ralentir les autres.
  
- Par rapport à l'idée qu'on se fait des évaluations (diagnostique, continue, finale), l'enfant doit-il être évalué par rapport à lui-même ou bien par rapport à la norme, sachant que la norme sera prépondérante à certains moments de sa vie (baccalauréat).
  - ➔ L'enfant est maintenu une seule fois dans un seul cycle, au cours de sa scolarité, et cela est dommage, car certains enseignants pensent qu'il pourrait peut-être réussir mieux, s'il pouvait être maintenu une deuxième année.
  
- L'évaluation à travers les diplômes est-elle nécessaire ? A quoi sert par exemple le Brevet des collèges ?
  - ➔ Le Brevet est à la fois une évaluation continue sur deux ans et une évaluation normative définissant le 1<sup>er</sup> niveau de qualification, le Brevet est nécessaire, sachant que l'évaluation à un examen n'a ni la même portée ni la même visée que par exemple l'évaluation nationale de CE2 ou 6<sup>ème</sup>.
  
- Quelle remédiation mettre en place après l'évaluation et notamment pour les élèves en difficulté ?

QUESTION N°13 : Comment prendre en charge les enfants en grande difficulté ?

- ➔ Tout d'abord, qu'est-ce qu'un enfant en grande difficulté ?
- ➔ Les difficultés peuvent être passagères ou de longue durée...de comportement ou intellectuelles, avec des prises en charge possibles par le RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté), avec des orientations impossibles, les «ex classes de perfectionnement » ayant été remplacées par des classes CLIS (qui accueillent des élèves avec un QI moindre), et la nécessité de la mise en place de structures spécialisées autres que l'Ecole.

→Le constat fait apparaître que la suppression des classes de perfectionnement a plus ou moins été basé sur le pari de l'intégration des enfants en grande difficulté(s).Où en est-on aujourd'hui ?

→Il faut noter que dans le département du Rhône, 700 enfants ne sont pas scolarisés par manque de place dans les structures spécialisées.

→Intégrer dans les classes normales des enfants en grande difficulté nécessite des moyens, et cela devrait être une condition sine qua non.

→Des moyens supplémentaires sont nécessaires pour les enfants, mais pour les enseignants aussi ! En ZEP, pour mieux appréhender le problème des enfants en difficulté, il faut faire des «analyses de la pratique », en dehors du temps scolaire et sur ses deniers personnels ! Par rapport à la formation initiale et continue, il faut des moyens supplémentaires ; par exemple, un enseignant va renoncer à une formation continue pour «ne pas laisser sa classe » ; aucune formation initiale n'est actuellement en place pour apprendre aux jeunes collègues la gestion d'une classe.

→Pour accueillir des enfants en grande difficulté, il faut des personnels qualifiés, notamment au niveau de la psychologie : enseignants, A.V.S. (auxiliaire de vie scolaire)...

→Actuellement, les enseignants sont incompétents pour dire ce qui est bon ou ce qui ne l'est pas pour un enfant en grande difficulté...voire handicapé !

→Il faut distinguer les enfants «intégrés » qui ont un contrat d'aménagement du temps scolaire, des enfants en grande difficulté et de la gestion quotidienne de ces enfants ; en effet c'est bien au quotidien que se pose le problème de ces enfants.

→Les enseignants sont démunis face à ces enfants, «l'analyse de la pratique » n'existe pas !

→Si pour certains, l'Ecole pour les très jeunes enfants engendre parfois des traumatismes et il faut remettre en cause cette scolarité précoce, qui peut plonger les enfants dans une grande difficulté, d'autres pensent que la scolarité précoce a de nombreux atouts ( même s'il ne s'agit pas d'apprentissages notionnels) , par exemple d'autres apprentissages (vie en collectivité, ...) mais aussi des dépistages précoces.

→Nombreux sont ceux qui s'accordent pour dire que les enfants de 2/3 ans peuvent être accueillis à l'école mais qu'un effort important (structure, rythme) est nécessaire.

→Les enfants en grande difficulté à l'école élémentaire, étaient déjà en difficulté à l'école maternelle, et dès leur 1<sup>ère</sup> scolarisation, des difficultés –notamment comportementales-étaient repérées ; des «signalements » ont ainsi pu être faits dès le plus jeune âge et certaines aides mises en place auprès des enfants –suivi psychologique, rééducation, orthophonie, etc.- et de leurs familles, ce qui a pu «sauver » certains élèves d'un échec certain ; ce qui prouve que ces enfants en grande difficulté, l'étaient déjà «avant » d'être scolarisés, ces enfants étant souvent non adaptés à la vie en collectivité, en raison de lacunes dans le domaine de la perception du monde, de la communication !

→A propos de la notion d'Equipe Educative : grandes difficultés pour les directeurs à réunir l'ensemble des partenaires, pour qu'au final les enseignants livrent nombre de renseignements au sujet des enfants en difficulté, sans avoir de retour des partenaires tenus au secret médical et pour retourner travailler dans leur classe sans aucune aide complémentaire, avec leurs interrogations restées sans réponses : « l'Equipe » ne fonctionne pas !

→Les parents souhaitent lutter contre l'échec, s'interrogent sur leur rôle et pose la question des enfants qui sont mis en échec en raison de la présence dans leur classe d'enfants qui sont en grande difficulté, qui gênent les autres, ce qui engendre une violence certaine basée sur la fragilité psychologique de certains enfants.

→Une fuite des élèves de l'Ecole Publique vers l'Ecole Privée est constatée, pour la bonne raison que l'Ecole Privée sélectionne son public et n'accueille pas les élèves en grande difficulté.

→ Des solutions existent pour l'Ecole Laïque de la République, des solutions avec plus de moyens ; la République prône la mixité sociale : cette situation dépend donc de la politique de Ville qui est à revoir, et il faut dénoncer les communes qui préfèrent payer des amendes plutôt que de construire des HLM ou logements sociaux, ce qui engendre forcément une mixité «obligatoire» pour certains quartiers et pas pour d'autres ! L'inégalité produite par cette politique de la ville ne favorise-t-elle pas des écoles inégalitaires plutôt qu'une école de la république ? L'Ecole de la République doit accueillir les enfants de la République !

→ Il faut concevoir autrement le temps scolaire pour les enfants en grande difficulté, et notamment sur un autre schéma que celui, obsolète, qui consiste à associer un maître à une classe ; il faut envisager pour les enfants en grande difficulté, un temps scolaire dans le groupe classe et des temps aménagés avec d'autres enseignants ou personnels qualifiés en sous-groupes.

→ Ne faudrait-il pas « exclure » temporairement d'une classe, les enfants perturbateurs en grande difficulté, tout comme d'ailleurs les enfants surdoués, afin de leur prodiguer des soins pour mieux les « réintégrer » ensuite ?

→ Il faut des moyens supplémentaires dans les classes pour prendre en charge les enfants en grande difficulté.

→ Certains pensent qu'il faut recréer des classes à effectifs réduits pour accueillir les élèves en difficulté, d'autres craignent que cela provoque une exclusion et préconisent plus un accompagnement effectif par des maîtres supplémentaires (comme cela se fait dans d'autres pays) des enfants qui rencontrent des difficultés dans leur scolarité.

Rapporteurs : Luc Dénuelle et Claude Brusaporco.